RAPPORT ANNUEL 2018



Gestionnaires fédérés, littoral préservé!

BILAN MORAL, D'ACTIVITE ET FINANCIER DE L'ASSOCIATION









SIEGE DE RIVAGES DE FRANCE

4, place Bernard Moitessier 17000 LA ROCHELLE Tél: 05 46 37 45 02

contact@rivagesdefrance.org - www.rivagesdefrance.org

SOMMAIRE

Le mot du Présidentp.3					
$\begin{array}{c} \rightarrow \\ \rightarrow \\ \rightarrow \\ \rightarrow \end{array}$	noral				
\rightarrow	'activitép.10 Animation du réseau des gestionnaires Information et communication				
Rapport fi	p.23				
	Bilan financier Exercice financier				

Le mot du Président

Chers membres,

En 2018, Rivages de France a largement porté son action sur les thématiques du financement de la gestion et du changement climatique.

Nous avons réalisé un long travail sur les moyens financiers de la gestion par :

- l'édition du Guide du financement innovant et durable de la gestion,
- l'animation de l'atelier « Quelle gestion innovante des espaces naturels littoraux pour répondre aux enjeux actuels ? », lors des Journées nationales

d'études de l'ANEL d'octobre 2018 au Havre, en partenariat avec le Conservatoire du littoral.



Face au réchauffement climatique et à l'érosion côtière, agir n'est plus une option, mais une obligation pour notre planète! Nous, élus et techniciens, œuvrons au quotidien pour réussir la transition écologique "sur le terrain" en contribuant concrètement à la sensibilisation et à la mobilisation des acteurs, au plus près des réalités des filières socio-professionnelles et des citoyens. Rivages de France s'est emparée de la problématique avec la constitution d'une bibliographie et la conduite d'entretiens qualitatifs sur l'adaptation (technique et juridique) au changement climatique, la mobilisation de notre service juridique dans un contexte législatif complexe (GEMAPI...) et l'organisation de rencontres dédiées.

Rivages de France s'associe aux autres réseaux d'espaces naturels protégés pour se faire entendre auprès des pouvoirs publics notamment le ministre de la Transition Écologique et Solidaire :

- notre consultation sur la création du nouvel établissement unique pour la biodiversité, reprenant les missions de l'AFB et de l'ONCFS ;
- nos contributions pour la mise en œuvre du plan ministériel "biodiversité" en soulignant un point de vigilance quant à la problématique des moyens financiers supportés par nos gestionnaires.

Agir au plus près de vos préoccupations de gestionnaires, aller à votre rencontre sur vos territoires, notamment par l'organisation de nos rencontres régionales très appréciées et fréquentées : c'est la marque de fabrique de Rivages de France! Nous allons intensifier ces rencontres pour favoriser vos échanges d'expériences, faire remonter vos attentes et nous en saisir toujours mieux, par le portage politique de vos enjeux, la mise en œuvre d'actions et services exclusifs, la création de guides pratiques, le développement de notre communication numérique.

Des enjeux à relever, des moyens à pérenniser, des leviers à actionner, des rencontres à programmer : l'année 2018 bien remplie s'achève tandis que s'annoncent nos denses perspectives 2019...

Didier RÉAULT Président de Rivages de France Président du Parc national des Calanques

Rapport moral

1/ Organisation, gouvernance

→ Le Bureau

Bureau de Rivages de France Didier REAULT Didier REAULI Président de Rivages de France Représentant Méditerranée Vice-président du Département des Bouches du Rhône Président du Parc National des Calanques Gestionnaires fédérés, littoral préservé! Christophe LEPINE Vice-président Président du CEN Picardie Président du CEN Picardie Président de la Fédération nationale des CEN Erven LEON Vice-président Représentant Bretagne Maire de Perros-Guirec Vice-président du Département des Côtes d'Armor Yann HFI ARY Vice-président Représentant Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine Adjoint au maire de La Rochelle Bernard DEVIC **Vice-président** Représentant Occitanie Président du PNR de la narbonnaise Maurice COUGOULIC Trésorier Thierry DUPRAT Secrétaire Représentant national Claude HOMEHR Vice-présidente Représentante Lacs Conseillère départementale de l'Aube des gardes du littoral Bourouhane ALLAOUI Odile GAUTHIER Vice-président Représentant Outre-mer Conseiller départemental de Mayotte Directrice du Conservatoire du littoral

→ Le Conseil d'administration

	STRUCTURES	TITULAIRES						
Collège 1 : Gestionnaires								
	Conseil départemental du Calvados	Audrey GADENNE, Conseillère départementale						
Départements et	SYMEL - Manche	Valérie NOUVEL, Présidente						
syndicats mixtes départementaux	EDEN 62	Emmanuelle LEVEUGLE						
иерипетненциих	Département de Mayotte	Bourouhane ALLAOUI, Vice-président						
	Lorient agglomération	Armelle NICOLAS, Vice-présidente						
Groupements de	PNR du Marais poitevin Yann HELARY, Vice-président							
communes (CdA, Cdc, Syndicats mixtes)	Agglomération Hérault Méditerranée Gwendoline CHAUDOIR, Vice-présidente							
Syriaicus Iriixtes)	PNR de la Narbonnaise en Méditerranée							
	Perros-Guirec	Erven LEON, Maire						
	Leucate	Michel PY, Maire						
	Suppléant : Philippe DESLOT, Adjoint au Maire							
Communes	Le Grau du Roi	Robert CRAUSTE, Maire						
	Arles	Hervé SCHIAVETTI, Maire						
	Rémiré-Montjoly	Jean GANTY, Maire						
Associations,	CEN Picardie	Christophe LEPINE, Président						
fédérations, fondations	Les amis des marais du Vigueirat	lean-Laurent LUCCHESI						
	Parc national des Calanques	Didier REAULT, Président						
- 4	Office national des forêts	Albert MAILLET, Directeur des forêts - risques naturels						
Opérateurs publics	Suppléant : Loïc GOUGUET, responsable littoral							
	EID Méditerranée	Didier MOULIS, Directeur						
Collège 2 : Partena	ires de la gestion							
	Département de l'Aube	Claude HOMEHR, Conseillère départementale						
	Suppléante :	Marina FERRARI, Conseillère départementale de Savoie						
Autres collectivités	Département du Finistère	Armelle HURUGUEN, Vice-présidente						
	Suppléante :	Nicole ZIEGLER, Vice-présidente						
	Pianottoli Caldarello	Jérôme POLVERINI, Maire						
Collège 3 : Conserv	atoire du littoral							
	Direction	Odile GAUTHIER, Directrice						
		Patrick BAZIN, Directeur DGPAT						
	Délégations régionales	Didier OLIVRY, Délégué Bretagne						
	Suppléant :	Alain BRONDEAU, Délégué Outre-mer						
Collège 4 : Représe	ntants des gardes du littoral							
	Manche - Mer du Nord	Yann MOUCHEL, Garde du littoral au SYMEL						
	Atlantique	Thierry DUPRAT, Garde du littoral à la Teste de Buch						
	Méditerranée	Christophe ROSSO, Garde du littoral au Grau du Roi						
	Outre-mer	Johana PIRES GOUVEIA, Garde du littoral à Cayenne						
Collège 5 : Personnalités qualifiées								
Maurice COUGOULIC, Trésorier de Rivages de France								

2/ Ressources humaines

L'association compte 2 salariés en CDI (1,8 ETP) :

- → Florian GEFFROY, Directeur
- → Valérie ROQUIER, Assistante de direction

L'association a accueilli en 2018 deux stagiaires de Master 2 :

- Océane DARROU, Université de Géographie (6 mois)
- Léa AUTRET, Université de Droit (3 mois)

Depuis 2017 le siège social de Rivages de France est à La Rochelle au 14, place Bernard Moitessier, près du Musée maritime et de l'Aquarium.

3/ Adhésions

En 2018, l'association compte 152 structures adhérentes en tant que personnes morales :

- 5 Régions,
- 10 Départements,
- 25 Intercommunalités,
- 3 Parcs naturels régionaux,
- 71 Communes,
- 34 Associations, Fédérations, Fondation,
- 2 Etablissements publics d'Etat
- 2 Parcs nationaux

et 22 représentants régionaux des gardes en tant que personnes adhérentes.

Nouveaux adhérents 2018:

- → Conseil régional Occitanie,
- → Conseil départemental de Mayotte (convention de partenariat)
- → Syndicat mixte pour la Protection et la gestion de la Camargue Gardoise (30),
- → Communes de Plougrescant (22), Moirans-en-Montagne (39), Onoz (39), Ajaccio (20), Le Gosier (971),
- → Association KARISKO (972).

Arrêts d'adhésion:

- → Communauté de communes Saint-Gilles-Croix-de-Vie,
- → Communes de Porto-Vecchio, Mesquer, Port-Saint-Louis-du-Rhône,
- → Fédération de chasse de l'Aude.

En attente:

→ Collectivité territoriale de Corse (fusion des départements 2A et 2B qui étaient adhérents jusqu'en 2017)



Gestionnaires fédérés, littoral préservé!

I F RÉSEAU



STRUCTURES NATIONALES

Établissements publics d'Etat : Office National des Forêts Conservatoire du littoral

Associations et Fédérations :

Fédération des PNR de France Fédération nationale des chasseurs de France SNPN France

LPO France

HAUTS DE FRANCE

Conseils Départementaux :

Pas de Calais

Intercommunalités : SM EDEN 62

SM Baie de Somme - Grand littoral

Communes :

Boulogne-sur-Mer

Le Touquet-Paris-Plage

Boismont Le Crotoy

Associations et Fédérations :

CBN Bailleul **Rivages Propres**

ASA des Dunes du Pas-de-Calais

FDC de la Somme CEN Picardie

NORMANDIF

Conseil Régional :

Normandie

Conseils Départementaux :

Calvados

Seine-Maritime

Intercommunalités :

SM des espaces naturel littoraux

de la Manche – SYMEL

Communes:

Colleville-sur-Mer Villers-sur-Mei Cherbourg-Octeville Jullouville

Associations et Fédérations :

FDC 76

Maison de l'Estuaire **GON Normand** CPIE Vallée de l'Orne

FDC dela Manche BRETAGNE

Conseil Régional :

Bretagne

Conseils Départementaux :

Finistère

Intercommunalités : CdC Côte d'Emeraude

Guigamp Paimpol Armor Argoat Agglomération

CdC Pays Bigouden Sud CdC Pays d'Iroise

Lorient Agglomération PNR du Golfe du Morbihan SM Grand Site Gâvres-Quiberon

Communes:

Perros-Guirec Penvenan Pleumeur-Bodou

Plougrescant Trégastel

Plouha

Clohars-Carnoët

Crozon Fouesnant

Guissény lle de Batz Guidel

Locmariaquer

Associations et Fédérations :

Les Amis du jardin Georges Delaselle

PAYS DE LA LOIRE

Conseils Départementaux :

Loire-Atlantique

Intercommunalités : CdC du pays de Saint-Gilles-Croix-

Communes:

Saint-Brevin-les-Pins La Faute-sur-Mer

Olonne-sur-Mer

NOUVELLE AQUITAINE

Conseil Régional :

Nouvelle-Aquitaine

Conseils Départementaux :

Charente-Maritime

Intercommunalités : PNR du Marais Poitevin

CdC de l'Ile d'Oléron

CdC de l'Ile de Ré CA Royan Atlantique

SM de la Dune du Pilat SM de gestion du Marais d'Orx

Communes:

Chatelaillon- Plage

Fouras Port-des-Barques Saint-Denis-d'Oléron

Saint-Georges-de-Didonne

Soorts-Hossegor

Guethary Hendaye

Associations et Fédérations :

CEN Poitou-Charentes CPIE Medoc - Curuma Fondation du Littoral CPIE Littoral Basque

OCCITANIE

Conseil Régional :

Occitanie

Intercommunalités :

CA Hérault Méditerranée CA du Grand Narbonne EID Méditerranée PNR de la Narbonnaise

SM Camargue Gardoise

Communes : Torreilles

Fleury d'Aude

Leucate Port-la-Nouvelle

Lattes

Vendres

Le Grau du Roi

Associations et Fédérations :

CEN Languedoc-Roussillon FDC de l'Hérault FDC du Gard

PACA

Conseil Régional :

PACA

Conseils Départementaux :

Bouches-du-Rhône

Alpes-Maritimes

Intercommunalités :

SI de l'ancienne poudrerie de Saint-Chamas – SIANPOU

Communes:

Arles Marseille Martigues

Saint-Chamas Saintes-Maries de la Mer

La Croix-Valmer Cavalaire sur Mer

Ramatuelle Saint-Cyr-sur-Mer Saint-Tropez

Antibes Établissements publics d'état :

Parc National des Calanques Parc National de Port-Cros

Associations et Fédérations :

CEN PACA

Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen Fondation Tour du Valat Le Mas de la Cure Les Amis du Marais du Vigueirat Le Domaine du Rayol FDC du Var

CORSE

Collectivité territoriale :

Intercommunalités :

SI Gestion des espaces naturels littoraux du sartenais - ELISA

Établissements publics :

Office de l'environnement Corse

Communes: Cargese

Corbara

Pianottoli-Caldarello Ajaccio

OUTRE MER

Conseils Régionaux : La Réunion

Conseils Départementaux : Mavotte

Communes:

Terre-de-Haut

Morne-à-l'Eau Sinnamary

Awala-Yalimapo

Rémiré-Montjoly

Le Gosier Collectivités :

Collectivité de Saint-Martin

Établissements publics

Agence territoriale de l'environnement de Saint-Barthélemy

Associations et Fédérations :

Kwata

Les Amis de l'Ocean Indien

Karisko

LES LACS

Intercommunalités : SM du Lac de Vassivière

Communes Evian-les-Bains

Lugrin Sciez

Salles-Curan

Onoz Moirans-en-Montagne

Associations et Fédérations : Asters - CEN Haute-Savoie

POUR NOUS CONTACTER

4, place Bernard Moitessier - 17000 La Rochelle 05 46 37 45 02 contact@rivaaesdefrance.ora association loi 1901 - SIRET :39062035900104

SI : Syndicat Intercommunal - CdC : Communauté de Commune - CA : Communauté d'aglomération FDC : Fédération Départementale de Chasse - CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels - SM : Syndicat Mixte CPIE : Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement - CBN : Conservatoire Botanique National

4/ Partenariat

-Partenaires institutionnels



Ministère de la Transition écologique et solidaire

Cette année, le Ministère de la Transition écologique et solidaire poursuit son soutien pour le développement des activités de l'association et la réalisation de travaux visant à promouvoir le nettoyage raisonné des plages.

Le Conservatoire du littoral



Toujours présent aux côtés de Rivages de France depuis sa création, le Conservatoire du littoral est lié à l'association par son soutien tant au niveau national que régional.

-Partenaires techniques



Association Nationale des élus du littoral

Depuis 40 ans, l'ANEL rassemble les élus des collectivités du littoral de métropole et d'outre-mer autour des enjeux spécifiques du développement économique et de la protection des littoraux.

Rivages de France s'associe avec l'ANEL pour l'organisation d'ateliers lors des journées de l'ANEL

Réseau des grands sites de France



Le Réseau des Grands Sites de France rassemble des paysages exceptionnels, reconnus de tous et fragiles. Ils sont protégés et gérés selon les valeurs du développement durable.

Fédération des conservatoires d'espaces naturels



La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels rassemble les Conservatoires d'espaces naturels. Elle a pour mission principale de représenter le réseau et de favoriser les échanges entre ses membres, afin de renforcer leurs actions sur le terrain. Les 29 Conservatoires sont adhérents.

Rivages de France s'associe avec la Fédération des CEN pour représenter les gestionnaires auprès des pouvoirs publics au niveau national.



• Fédération des parcs naturels régionaux de France

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France est le porte-parole et l'animatrice du réseau des Parcs naturels régionaux. Née en 1971, elle répond depuis aux besoins des Parcs- élus et techniciens - d'échanger, de confronter les problèmes rencontrés, de se forger une doctrine et des méthodes communes, de faire connaître ses acquis et de dessiner ensemble l'avenir. Elle regroupe tous les Parcs naturels régionaux, les Régions, et les partenaires nationaux des Parcs.

Rivages de France s'associe avec la Fédération des PNR pour représenter les Gestionnaires auprès des pouvoirs publics au niveau national.



Pôle relais lagunes méditerranéennes

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes répond à deux objectifs : constituer un réseau d'échange des acteurs concernés par les lagunes méditerranéennes et mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques afin de les diffuser auprès des acteurs/gestionnaires pour agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux.

Rivages de France s'associe avec le pôle relais pour l'organisation de rencontres en Méditerranée.

Rapport d'activité

1/ Animation du réseau des gestionnaires

→ Assemblée générale et Journées de l'ANEL au Havre

Assemblée Générale

La ville du Havre a accueilli le 10 octobre 2018 l'Assemblée générale de Rivages de France, en prélude des Journées Nationales d'Etudes de l'ANEL les 10,11 et 12 octobre. Ce temps fort annuel a rassemblé les membres de l'association – environ 25 personnes : la Communauté Urbaine Caen La Mer, Le Grau du Roi, Marseille, EDEN 62, SYMEL, le Département du Calvados, le Syndicat Mixte Grand Site Gâvres-Quiberon, le Département du Finistère, le Conservatoire du littoral, l'ONF, le Parc national des Calanques et des associations telles que la Fédération de chasse de la Somme, la Maison de l'Estuaire, la Fondation du littoral, la Fédération du Patrimoine Maritime Méditerannéen.





L'AG 2018 a validé la dynamique de Rivages de France : une situation financière saine, des adhésions en progression, l'intensification du portage politique, le développement d'actions, la mise en œuvre de nouveaux outils.

Il a été souligné l'impératif pour Rivages de France et les autres réseaux de protection des espaces naturels, que les questions littorales soient toujours plus prégnantes dans les politiques publiques de l'État et des collectivités territoriales. La participation à la Conférence des aires protégées (CAP), les contributions à la stratégie biodiversité du gouvernement, la revendication a minima d'un siège dans la gouvernance du futur établissement fusionnant l'AFB et l'ONCFS... vont dans ce sens.

S'agissant du financement de la gestion, le travail collaboratif avec le Conservatoire du littoral, l'édition du Guide du financement innovant et durable, les réunions régionales, l'atelier animé dans le cadre des Journées de l'ANEL... constituent autant d'initiatives portées par Rivages de France. Il ne s'agit pas que de réclamer des moyens, mais aussi de démontrer les bénéfices que peuvent

retirer nos territoires d'une gestion naturelle de nos espaces, de faire valoir ce que leur apporte la biodiversité.

• Animation de l'atelier aux Journées de l'ANEL



Au lendemain de l'AG, dans le cadre des Journée Nationales d'études et des 40 ans de l'ANEL, Didier RÉAULT, président de Rivages de France et Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Président du Conservatoire du littoral, ont co-présidé l'atelier "Les espaces naturels littoraux : un atout pour l'avenir. Quelle gestion innovante pour répondre aux enjeux actuels ? Nouveaux usages, nouvelles ressources, nouvelle gouvernance ?"



Des membres de notre association - Robert CRAUSTE, maire du Grau du Roi et Stéphane HAUSSOULIER, président du syndicat mixte Baie de Somme grand Littoral Picardfiguraient parmi les intervenants.

→ Enjeux financiers de la gestion





Ce guide inédit constitue la synthèse d'un travail collaboratif déterminant sur les enjeux financiers de la gestion, entrepris par Rivages de France et le Conservatoire du littoral depuis 2017 : d'enquête en étude et en recueil d'expériences, de rencontres régionales dédiées en temps forts institutionnels décentralisés sur les territoires, auprès des adhérents...

En résultent des pistes d'actions concrètes et innovantes : valoriser économiquement l'exploitation des sites, tendre vers davantage de naturalité, mutualiser et coopérer, collaborer avec professionnels et usagers, encourager la participation citoyenne...

En conclusion sont formalisées 10 recommandations pour porter cette nouvelle approche de gestion auprès des gestionnaires et partenaires de la gestion, afin de leur permettre d'acquérir les connaissances et développer les compétences nécessaires.

En complément de ce guide technique, a été réalisé le document « Espaces naturels littoraux : faire face aux enjeux de demain » synthétisant les grands éléments auxquels les gestionnaires devront faire face à l'avenir (le financement, les aléas climatiques etc...).



Interventions

Rivages de France est intervenue sur la problématique du financement de la gestion lors des rencontres des gardes du littoral en Normandie, Occitanie, Pays de la Loire et Charente Maritime.

• Courriers au Ministre d'Etat de la transition écologique et solidaire

Suite à l'envoi d'un courrier transmis en janvier au Ministre d'Etat pour solliciter une audience et lui exposer la démarche stratégique et opérationnelle des gestionnaires pour pérenniser durablement la gestion des sites naturels littoraux, Rivages de France a reçu en réponse le 5 mars 2018 les encouragements du ministre pour sa démarche de transition écologique et de développement durable. La demande a été transmise aux services concernés du ministère pour être examinée.

Rivages de France s'est associée à trois autres grands réseaux de gestionnaires d'espaces naturels (Parcs naturels régionaux de France, Conservatoires d'espaces naturels, Réserves Naturelles de France), pour saluer dans un courrier en date du 5 juillet 2018, le Plan Biodiversité présenté par le gouvernement et proposer d'accompagner le Ministre d'Etat dans la mise en œuvre des mesures présentées.

→ Nettoyage raisonné des plages

- Rencontre Régionale Pays de La Loire sur « Le nettoyage raisonné des plages : les avantages du nettoyage manuel » (cf : présentation page 17)
- Conférences

Rivages de France est intervenue sur l'intérêt du nettoyage manuel des plages à la Conférence INTERREG *Érosion côtière, des solutions fondées sur la nature* (projet européen MAREGOT) – 18 octobre, Grimaud (83).

L'association a présenté la biodiversité de la laisse de mer à l'occasion d'une conférence grand public à Saint George de Didonne, organisée le 5 juin par la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (17).

• Conseils auprès des membres

Justifiant de compétences et d'expériences validées en méthodes et techniques de gestion raisonnée des plages, Rivages de France se positionne dans le champ de la formation (professionnalisation des responsables ou chefs d'équipe, agents techniques et gardes du littoral) et du conseil auprès des collectivités locales (diagnostic des enjeux et propositions de gestion).



Accompagnement de la ville de Fouras

→ Nettoyage manuel sur la plage de l'Espérance

• Opération « Remportez et triez »

88 000 tonnes de déchets sauvages ramassés en 2014... Dans ce contexte problématique pour les gestionnaires d'espaces naturels, Rivages de France contribue depuis 2015 à un protocole expérimental de prévention vertueuse et coordonnée...

Dans le cadre du dispositif Ecogestes autour du message « Remportons et trions nos déchets », le programme est testé par un collectif sur plusieurs sites pilotes. La Commune du Grau du Roi dans le Gard a participé à ce test en 2017, relayée en 2018 par les communes de Fouras en Charente-Maritime et la Teste de Buch en Gironde.

Ce programme a deux objectifs:

- éviter les gestes incivils / dépôts de déchets sauvages
 : inciter à remporter ses déchets ;
- développer le recyclage des déchets d'emballages : inciter à remporter et trier à domicile via un dispositif de collecte mis en place par les collectivités locales.
 - Participation au groupe « macrodéchets » porté par le Ministère de la transition écologique et solidaire

→ Climat – Erosion côtière

Les espaces naturels littoraux et lacustres préservés jouent un rôle primordial d'atténuation des risques d'érosion côtière et de submersion marine, aléas s'intensifiant avec le réchauffement climatique rapide de la planète. Rivages de France s'est donc fixé l'objectif de transmettre aux gestionnaires les compétences nécessaires pour maintenir durablement une gestion de qualité des sites naturels, dans le cadre des politiques publiques dont le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC). Car pour l'heure, difficile pour un gestionnaire de maîtriser « la » formule adaptée à son territoire ou d'y voir clair dans l'empilage des règlements et normes (loi littoral, GEMAPI, PNACC...) encadrant le littoral et sa gestion.



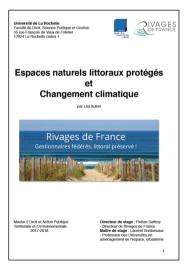


C'est pourquoi, Rivages de France s'est assuré le concours de deux stagiaires, étudiantes à l'Université de La Rochelle, pour conduire préalablement une vaste investigation :

- un stage sur les actions d'adaptation mises en place par les collectivités et associations gestionnaires, précisant les impacts du changement climatique sur leurs espaces naturels, les atouts de ces espaces pour le territoire, les modalités de gestion adaptative s'il y en a, les besoins de professionnalisation et d'accompagnement...
- un stage sur les outils juridiques à disposition des collectivités et des associations gestionnaires, favorisant l'adaptation au changement climatique. L'état des lieux de ces outils et de leur application vise à cerner leur efficacité, les difficultés qu'ils engendrent, les manques qui persistent.

La bibliographie rassemblée et les entretiens qualitatifs avec les membres du réseau ont permis de collecter de nombreuses données et de définir des actions appropriées : module de formation, rencontre régionale, séminaire...

Deux rapports de stage sont disponibles :





→ Nos Rencontres

→ Conseil d'administration

Le 28 mars 2018, le conseil d'administration s'est tenu à Montpellier. Chaleureusement accueillis par l'EID Méditerranée, les membres du conseil d'administration, venus de la région Occitanie, mais aussi de PACA, Nouvelle-Aquitaine et Bretagne, ont approuvé le Rapport moral, d'activité et financier 2017. L'examen du projet de document Orientations et actions stratégiques du Conservatoire du littoral en matière de garderie fut l'occasion d'y solliciter une prise en compte plus conséquente des gestionnaires, employeurs des gardes et agents du littoral.



Ont ensuite été évoquées les actions conduites depuis 2017 sur la thématique des enjeux financiers de la gestion des sites, avant d'aborder l'adaptation des littoraux au changement climatique, sujet pour lequel deux stagiaires ont été recrutées pour un travail d'investigation.

Un repas convivial a ponctué la séance de travail et s'est poursuivi par deux visites : celle des installations de l'EID Méditerranée qui organise la lutte contre les espèces nuisibles de moustiques (dont le redoutable moustique « tigre ») proliférant dans les zones humides marginales des étangs et lagunes du littoral. Puis celle de la plage du Lido du Petit Travers, propriété du Conservatoire du littoral et objet d'actions de conservation et de mise en valeur écologique des milieux naturels par la restauration des cordons dunaires, la gestion des zones humides et le suivi des systèmes littoraux.



→ Rencontre régionale Bretagne : Erosion côtière et submersion marine

Le 5 décembre, 3^{ème} Rencontre Régionale Bretagne pour Rivages de France avec le concours de la commune de l'Île-Tudy et de la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud.

Près de 100 élus et techniciens furent accueillis par Éric JOUSSEAUME, maire de l'Île-Tudy; Erven LEON, vice-président de Rivages de France, maire de Perros-Guirec ; Armelle HURUGUEN, vice-présidente du conseil départemental du Finistère ; Armelle NICOLAS, vice-présidente de Lorient agglomération.



Co-organisée avec le Conservatoire du Littoral cette rencontre avait pour thème : « Erosion cotière et submersion marine, Quel avenir pour les espaces naturels littoraux ? S'adapter juridiquement, techniquement, socialement ». Car les connaissances actuelles l'attestent : les espaces naturels peuvent jouer un rôle primordial d'atténuation des risques côtiers qui s'intensifieront avec le changement climatique.

À l'issue de cette journée dense et riche d'enseignements, de questionnements et d'échanges, Rivages de France entend notamment pointer auprès du législateur les flous juridiques complexifiant la tâche des gestionnaires, tels ceux relevés par exemple autour de la notion d'"ouvrages naturels" de défense...

Cette rencontre Bretagne est impulsée annuellement par le **Comité local de Bretagne de Rivages de France** qui s'est réuni en mars à **Quimper**.



→ Rencontre régionale Pays de La Loire : Nettoyage raisonnée des plages

Chaleureusement accueillis par Patrick JOUIN, maire de La Faute-sur-Mer, Pierre-Guy PERRIER, président du Parc naturel régional du Marais poitevin et Yann HÉLARY, vice-président de Rivages de France, une soixantaine de représentants de collectivités, d'associations, d'établissements publics et d'organismes de recherche, ont participé à la rencontre "Le Nettoyage raisonné des plages: les avantages du nettoyage manuel", le 29 juin à La Faute-sur-Mer.

Cette dense et passionnante journée d'information et d'échanges d'expériences avait objectif d'aider les collectivités littorales et usagers à améliorer la qualité de leurs plages, tout en considérant le fonctionnement écologique de ces milieux fragiles dans les pratiques de gestion.

Les échanges se sont organisés autour des présentations :

- Connaissances scientifiques des plages et dunes associées
- Retours d'expériences sur les avantages apportés par le nettoyage manuel décrits dans l'argumentaire de Rivages de France « Les 10 avantages du nettoyage manuel des plages »
- Les responsabilités juridiques des élus
- La participation citoyenne
- La protection des dunes dans le cadre du LIFE Baie de l'Aiguillon
- Visite d'observation sur la plage du Pavillon des dunes commentée par la commune de La Faute-sur-mer et le PNR du Marais Poitevin.







→ Séminaire d'information en Occitanie : Activités nautiques et responsabilités des élus du littoral

Le 6 novembre 2018 à Port-Leucate, Rivages de France, en partenariat avec le Pôle-relais lagunes méditerranéennes et l'Agence Française pour la Biodiversité a proposé aux collectivités d'Occitanie un séminaire d'information sur la « Responsabilité des élus en matière d'application de la réglementation sur la pratique des activités nautiques en zone littorale ».



De retours d'expériences en mise à niveau juridique, la thématique a mobilisé une soixantaine d'élus. Trois mots d'accueil au préalable : coexistence pacifiée des usages pour Michel PY, maire de Leucate ; mesures transversales et accompagnement d'acteurs pour Agnès LANGEVINE, vice-présidente de la Région Occitanie ; atouts de Rivages de France et invitation à y adhérer pour Bernard DEVIC, vice-président de Rivages de France, président du PNR de la Narbonnaise.



La diversité des autorités compétentes et leur indispensable collaboration, les responsabilités (administrative, civile, pénale...), la qualification des fautes (lourde, simple) ont ainsi été évoquées, attestant de la complexité juridique de la responsabilité des élus. Les perspectives pour une pratique durable des sports de glisse ont aussi été présentées sur la base de retours d'expériences concrètes par différents élus et acteurs des territoires.

Enfin, de nombreuses questions ont fusé en direction des intervenants (parmi lesquels Aurélien Boulineau et Hélène Viel – Océanis Avocat, Barreau de Rochefort- La Rochelle – pour l'assistance juridique de Rivages de France), marquant l'intérêt des participants et de la diversité des cas de figures rencontrés sur leurs territoires.



→ Représentation - implication à d'autres rencontres et projets



Didier REAULT au colloque de restitution du **programme life+envoll** à **Arles** (octobre), organisé par l'association des amis des marais du Vigueirat.



Membre du copil pour l'organisation du Colloque « Adaptation des marais littoraux au changement climatique » - La Rochelle (novembre), organisé par le PNR Marias poitevin, le forum des marais atlantiques et l'Université de La Rochelle



Claude HOMEHR, présidente du Conseil des rivages lacs et viceprésidente de Rivages de France au **forum des lacs** organisé à la **Forêt d'Orient** par le Conservatoire du littoral.



Membre du copil du **projet MAHRA**, piloté par l'AFB, pour représenter les élus littoraux. L'objectif est d'améliorer l'état de conservation des habitats naturels marins notamment *d'outre-mer*.



Didier REAULT représente Rivages de France à l'Agence française de la Biodiversité dans la **conférence des aires protégées**.



Participation à la **journée mondiale des océans**, en partenariat avec l'E.C.O.L.E de la mer à **La Rochelle** en juin

2/ Services

→ Service juridique

 Edition de la plaquette « Assistance Juridique à la gestion des espaces naturels et lacustres »



Edité par Rivages de France avec le concours de 3 étudiants de l'ESICS à La Rochelle (école supérieure innovation conception simulation – formation aux métiers de bureau d'études), cette nouvelle plaquette présente le service juridique exclusif réservé à ses membres : domaines et modes d'intervention de l'avocat Aurélien Boulineau ses prestations (réponses

juridiques rapides sur entretien téléphonique), des exemples de questions qui lui sont fréquemment posées, les coordonnées utiles, des prestations à tarif préférentiel si l'adhérent souhaite recourir à ses services de façon plus approfondie...

Interventions spécialisées

Aurélien Boulineau est intervenu pour le compte de Rivages de France lors des Rencontres Régionales (Bretagne, Pays de La Loire, Occitanie) et lors d'une session d'information pour les élus de Charente-Maritime, sur les thématiques suivantes :

- Appréhension juridique de la gestion des espaces naturels littoraux (application GEMAPI, repli stratégique...)
- Les responsabilités des élus dans la cadre du nettoyage des plages
- Mise à niveau juridique sur la responsabilité des élus en matière d'application de la réglementation sur la pratique des activités nautiques en zone littorale

3/ Information et communication

→ supports de communication



L'association s'est dotée d'un stand modulaire de présentation institutionnelle de Rivages de France - kakémonos, drapeaux flammes et banque d'accueil - pour une meilleure visibilité lors des évènements : rencontres, séminaires, salons...

→ Site internet



Le site web a continué son renouvellement en fond et en forme, et reflète en temps réel les actions et perspectives de l'association. Plus complet, le site présente clairement le rôle et le positionnement de l'association. Les membres bénéficient d'un accès réservé avec des services et avantages spécifiques, dont une base de données collaborative qui permet de mieux connaître les structures et d'améliorer les échanges entre elles.

→ Lettre d'information électronique

La newsletter de Rivages de France est transmise à un réseau d'environ 2200 contacts, membres et partenaires. Elle permet de faire connaître les activités de l'association et de valoriser pratiques et expérience de gestion des membres, utile à l'ensemble de réseau.

→ Réseaux sociaux

La page facebook de Rivages de France compte 1100 suiveurs.

→ Presse

Des articles de presse ont relayé les actions de Rivages de France.

Ouest-France Mercredi 18 juillet 2018

La Faute-sur-Mer

Nettoyage les plages : il faut évoluer



Éric Gouyer (de dos à gauche), responsable des plages aux services municipaux, explique les mesures mises en place à La Faute

Pourquoi ? Comment ?

Depuis 9 ans, La Faute fait nettoyer ses plages à la main. Pourquoi?

Les bienfaits sont multiples. « Notamment, ça contribue à résister à l'érosion côtière », un atout sur des littoraux fragiles. C'est le constat dressé par le Parc naturel régional du Marais poitevin et l'association Rivages de France qui ont organisé, fin juin, une rencontre sur le sujet. « Ça favorise aussi la biodiversité, en permettant à des animaux, notamment des oiseaux, d'utiliser la plage comme lieu de refuge et de reproduction », explique Florian Geffroy, directeur de Rivages de France.

Le nettoyage mécanique, lui, décompacte le sable, le rend volatile, en prélève inutilement, et élimine la laisse de mer qui constitue le premier point de fixation du sable pour former la dune embryonnaire. « Et puis, le nettoyage manuel coûte moins cher que le mécanique, et peut créer de l'emploi ».

Qu'est-ce qui prouve que c'est mieux ?

Six communes ont participé à une expérimentation lancée en 2009 : trois sur le littoral atlantique ligérien, dont La Faute, et trois de la côte languedocienne. Florian Geffroy constate : « Aujourd'hui, toutes ces communes poursuivent l'expérience et l'ont même étendue. Mais de nombreux élus locaux hésitent à s'engager, par crainte de la réaction du public. »

Pourquoi le public est-il réticent ?

Beaucoup de gens trouvent encore « qu'avec la laisse de mer, les algues, le bois, la plage est sale ». Et il n'est pas simple de leur expliquer que « cette présence n'est pas un défaut de gestion, mais une volonté délibérée de préservation des sites ».

Florian Geffroy mesure l'ampleur de la tâche. « L'initiative reste encore trop ponctuelle sur le littoral, il reste encore beaucoup de travail à faire. »



Région Bretagne et président de Rivages de France.

Rapport financier

→ Bilan financier

Le total du bilan est de 66 815 euros. La structure bilantielle est saine.

ACTIF			PASSIF		
Immobilisations	9 576 €	14%	Fonds Associatif	39 515 €	59%
		dont Perte 2018 pour 11.720			
Actif circulant	57 239 €	86%	Dettes CT	15 300 €	23%
			Pdts Ctés Avance	12 000 €	18%
	66 815 €			66 815 €	

→ Exercice financier

Produits d'exploitation : 115 718,55 euros
Résultat net comptable : - 11 719,03 euros.

Les volumes des cotisations (+88 000 euros) et la subvention principale (25 000 euros) restent identiques à l'année précédente. Seule la subvention d'exploitation liée au contrat aidé a disparu en 2018.

Les charges représentent 131 275 euros. En augmentation par rapport à l'année dernière, elles s'expliquent par l'augmentation du poste communication et celui poste des salaires et leurs charges salariales.